

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FRANÇOISE, TENUE À LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE, LE LUNDI 9 DÉCEMBRE 2024, À 20H.

1. PRÉSENCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

À laquelle sont présents :

Monsieur Sylvain Pelletier, conseiller #1
Madame Chantal Séguin, conseillère #2
Monsieur Louis Touchette, conseiller #3
Monsieur Yoland Neault, conseiller #5
Monsieur Yvon Paulin, conseiller #6
Monsieur Mario Lyonnais, maire

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire.

Est absent :

Monsieur Sébastien Paré, conseiller #4

Est également présent :

Madame Carine Neault, directrice générale et greffière-trésorière

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

3. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Tous les membres du conseil présents à l'assemblée constatent que l'avis de convocation a été signifié, tel que requis par le Code municipal du Québec.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

163-12-2024

IL EST PROPOSÉ par Yvon Paulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

1. Présence et vérification du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Constatation de l'avis de convocation
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Prévisions budgétaires pour l'année 2025
6. Programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027
7. Période de question
8. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

5. PRÉVISION BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2025

CONSIDÉRANT QUE comme le prévoit l'article 954 du Code municipal du Québec, le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour le prochain exercice financier et y prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

164-12-2024

IL EST PROPOSÉ par Yoland Neault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget 2025 tel que présenté.

Budget 2025			
REVENUS		DÉPENSES	
Taxes		Administration générale	
Taxes générales	490 791	Conseil municipal	30 142
Matières résiduelles	69 833	Greffé et application de la loi	9 043
Déploiement de la fibre optique	11 760	Gestion financière et administrative	161 524
Total	572 384	Évaluation	15 423
Paielements tenant lieu de taxes		Gestion du personnel	200
Paielements tenant lieu de taxes	53 177	Autres dépenses administration	44 617
Total	53 177	Total	260 949
Services rendus		Sécurité publique	
Services rendus aux organismes	29 190	Police	58 798
Autres services rendus	42 927	Protection contre les incendies	83 169
Total	72 117	Sécurité civile	50
Imposition de droits		Autres dépenses sécurité publique	2 399
Permis et droits de mutation	6 000	Total	144 416
Total	6 000	Transport	
Intérêts		Voirie municipale	145 902
Intérêts banques et arrérages	1 800	Voirie - Route Savoie	3 610
Total	1 800	Déneigement (rangs et route Savoie)	110 823
Autres revenus		Éclairage des rues	2 054
Revenus divers	600	Circulation et stationnement	14 636
Total	600	Transport collectif / en commun	2 857
Transferts		Autres dépenses transports	200
Transferts de droit	1 544 247	Total	280 082
Transferts relatif à des ententes	284 935	Hygiène du milieu	
Total	1 829 182	Élimination des matières résiduelles	55 650
Grand total des revenus	2 535 260	Total	55 650
		Aménagement, urbanisme, zonage	
		Aménagement & urbanisme	20 908
		Total	20 908
		Loisirs et culture	
		Salle municipale/multifonctionnelle	33 812
		Autres (Loisirs-Biblio-Aréna)	41 767
		Total	75 579
		Frais de financement	
		Intérêts sur emprunt	1 000
		Total	1 000
		Total - dépenses fonctionnement	838 585
		Total - conciliation à des fins fiscales	1 696 675
		Total - remboursement en capital	0
		Grand total des dépenses	2 535 260

ADOPTÉE

6. PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

CONSIDÉRANT QUE le conseil doit adopter annuellement son programme triennal des immobilisations pour les trois exercices financiers subséquents tel qu’il est prévu dans l’article 953.1 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT QUE le programme triennal des immobilisations (PTI) regroupe un ensemble de projets et de programmes d’investissements que la municipalité prévoit réaliser et initier au cours des trois années à venir. Son adoption confirme l’intention du Conseil municipal, mais ne constitue pas une autorisation de dépenser ni un engagement ou une garantie de réalisation;

CONSIDÉRANT QUE certains projets figurant au PTI sont sous réserve d’approbation gouvernementale;

165-12-2024 IL EST PROPOSÉ par Sylvain Pelletier résolu à l’unanimité des conseillers présents d’adopter le Programme triennal des immobilisations 2025-2026-2027 tel que présenté.

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION		
2025		Mode de financement
Rénovation garderie communautaire	125 000	PAPASGEE - FRR4
Achat logiciel et système archivage numérique	13 415	Budget municipal
Projet salle et bibliothèque	1 816 570	PRACIM - PRIMA - TECQ - Fonds général
Aménagement sentier Franlageois	40 000	PAFSSPA
Aménagement intérieur bibliothèque	40 352	FRR
Participation à l'actif gestion matières résiduelles	14 930	Budget municipal
Total	2 050 267	
2026		
Plan et devis pour pavage	40 000	Programme aide à la voirie local
Installation septique - Bureau municipal	20 000	Budget municipal
Parc municipal - phase 2	300 000	Loisirs sports CDQ - autres subventions
Pancartes à l'entrée de la municipalité	20 000	FRR
Enseigne pour les bâtiments municipaux	5 000	FRR
Nouvelle signalisation municipale (nom de rue)	5 000	Budget municipal
Total	390 000	
2027		
Remplacement de ponceau	100 000	TECQ
Pavage	400 000	TECQ
Parc municipal - phase 3	25 000	FRR
Acquisition d'équipement et d'outils divers	5 000	Budget municipal
Total	530 000	

ADOPTÉE

7. PÉRIODE DE QUESTION

Une période de question est tenue.

8. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

166-12-2024 IL EST PROPOSÉ par Chantal Séguin et résolu à l’unanimité des conseillers présents :

Que la séance ordinaire soit levée à 20h13.

ADOPTÉE

Je, Mario Lyonnais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code Municipal ».

Mario Lyonnais, maire

Carine Neault, directrice générale et greffière-trésorière